

INTRODUCTION

« LE PAYSAGE EST LE PRODUIT
DE L'INTERACTION DE L'HOMME
AVEC SON MILIEU »

Toute simple - mais le paysage est constitué de tant d'évidences qu'il est important parfois de les préciser - cette constatation explique parfaitement notre démarche qui s'attache à mettre en relation les différents acteurs du paysage (*l'homme et son milieu*) et la dynamique qui les lie (*produit*). Connaître le passé du site pour mieux comprendre son état présent, percevoir sa dynamique afin de pouvoir anticiper son évolution et ainsi mettre en évidence des stratégies d'études ou de développement...

« *Je tiens pour improbable de comprendre le tout sans comprendre chacune de ses parties, comme je tiens pour improbable de comprendre chaque partie sans comprendre le tout* » **Blaise Pascal**

Considérant l'échelle du département, nous ne pouvions nous lancer directement dans l'approche sensible, partir à 'l'aveuglette' pour percevoir 'l'âme du paysage', ce qui n'aurait été adapté ni à l'échelle du département ni aux objectifs de l'étude des paysages d'Indre et Loire. Nous nous sommes donc attachés dans un premier temps à comprendre la genèse de ce paysage, sa composition géographique, géologique, humaine ... ce qui nous a permis d'établir un premier zonage objectif et à caractère 'scientifique' du département. Sur la base de ce découpage nous avons parcouru l'ensemble du territoire départemental. L'analyse sensible, couplée à la démarche prospective de terrain a permis d'appréhender l'ambiance des unités et d'affiner le découpage du département en unités paysagères. Les grandes étapes de cette étude des paysages de l'Indre et Loire s'articule donc autour de trois principaux thèmes :

1 - L'analyse géographique (au sens large)

Géologie, pédologie, relief, hydrographie, climatologie, occupation du sol, milieux naturels ...

2 - L'analyse humaine (au sens large)

Histoire du département, analyse démographique, habitat, architecture, formes urbaines, réseaux de communication, activités économiques ...

3 - L'analyse sensible et visuelle

Pour chaque unité paysagère, explications des fondements de son paysage, description de son ambiance et détermination de ses atouts et faiblesses.

« LE PAYSAGE EST UNE PARTIE
D'UN PAYS QUE LA NATURE PRESENTE
A UN OBSERVATEUR »

Il n'y a donc pas une seule définition d'un paysage donné. Cette partie du pays regardée dépend de l'observateur, de sa culture, de sa sensibilité et de l'utilisation qu'il en fait.

La définition du paysage ne sera donc pas la même pour un agriculteur ou pour un architecte, pour un pêcheur à la ligne ou pour le maire d'une commune en développement.

Il est important de souligner et de garder à l'esprit que le paysage est en perpétuelle évolution. L'analyse (diagnostic et prospective) correspond à une photographie du paysage départemental à un instant donné (période 1999-2001). Elle pourrait constituer l'origine d'un observatoire du paysage : évolution/réaction sur les problématiques mises en lumière sur la phase prospective tant à l'échelle des unités paysagères que du département.

Les objectifs de cette étude sont de permettre aux services de l'État et en particulier à la DDE, de disposer d'un état des lieux des paysages d'Indre-et-Loire réalisé sur une période donnée (1999-2001), au travers de ses unités et sous-unités paysagères, clair, justifié, pédagogique, et qui soit un outil de travail et de communication.

Il s'agit donc de :

- **Qualifier les paysages actuels du département de l'Indre et Loire et d'en comprendre la structure paysagère**
- **Évaluer les capacités de ces paysages à évoluer**

« La Touraine - Jardin de la France ? »

La puissance de l'image risque de faire perdre de vue l'évidence : car la Touraine dont, à de marginales nuances près, la constituante fit voici deux cents ans, le département d'Indre et Loire, n'est pas uniquement une royale vallée aux riches cultures de varennas, aux coteaux couverts de vignobles. Elle est sans doute d'abord l'ample campagne, modeste et, pour ainsi dire, anonyme, en son « habit de bure » que reconnut Michelet.

Vallonnée, couverte aujourd'hui encore sur plus du quart de sa superficie par les bois, la terre tourangelle est loin d'avoir été, toujours et partout, féconde. Certes, bournais, perruches, graves, courtils, sablons et lies ont-ils été amendés, mais il y a moins de cent ans on distinguait soigneusement la couverture de friches et de landes des plateaux – dont certains comme le Ruchard, sont demeurés parfaitement stériles – de celle des vallées, où les cultures s'alignaient géométriquement en bordure des rivières et où prospéraient en pleine terre le palmier et le magnolia, le figuier et le grenadier, au pied des falaises de craie ensoleillées.

Ce sont pourtant les « franges d'or » dessinées par la Loire et par l'écheveau de ses affluents qui déterminent toute l'ordonnance d'un décor façonné en cinq mille années de patience au long des voies stratégiques où, depuis le Moyen Age, « les châteaux sont semés comme des reposoirs »

Citation de Charles Péguy (1873 - 1914)
« Les Tapisseries »

L'étude des paysages d'Indre et Loire a pour objectifs :

- dans un premier temps, d'établir un état des lieux des paysages de l'Indre et Loire
- dans un second temps, d'évaluer l'aptitude à l'évolution de ces paysages

Cette étude s'est donc déroulée suivant plusieurs phases successives et parallèles qui ont abouti à des zonages de territoire de plus en plus précis :

1 - L'analyse géomorphologique du département, au travers de la géologie, du relief et de l'hydrographie, du climat ..., permettant de déterminer et de dégager les composants géographiques qui caractérisent les paysages de l'Indre et Loire, l'objectif étant de montrer quels sont les impacts des différents critères géographiques sur le paysage ;

2 - L'analyse humaine du département au travers de l'histoire, de l'architecture, de la vie économique et sociale afin de comprendre comment l'homme a investi et modelé son paysage ;

3 - L'analyse sensible et prospective permettant de déterminer les unités paysagères du département de l'Indre et Loire, de les caractériser en terme d'ambiance, d'échelle, de structure de paysage, et d'évaluer les impacts de leur tendances d'évolution ... ;

4 - La synthèse prospective mettant en évidence la dynamique des paysages à l'échelle du département, afin de comprendre les impacts des tendances d'évolution des facteurs humains, économiques et agricoles ... sur les paysages.

Dans le cadre de cette étude de paysage, une place importante a été donnée à la concertation entre l'agence d'architectes paysagistes et les acteurs locaux.

Pour mener à bien cette étude à l'échelle du département, il est important de constituer un groupe de travail restreint, composé de compétences représentatives du département :

- **Le professionnel** chargé de l'étude apporte sa propre compétence, un regard neuf et extérieur sur les paysages du département. Il pourra restituer une image critique et objective.

- **Le comité de suivi technique** créé avec les services de la DDE, de la DIREN, de la DDAF et du SDAP **ainsi qu'un comité de pilotage**, élargi au représentant de la DRE, du Conseil Général, de la Chambre d'Agriculture et du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine **ont permis de définir les objectifs de l'étude paysagère, de caler les définitions de paysages et de suivre la démarche**. Le comité de suivi technique s'est réuni une fois par mois, lieu de discussion autour du travail apporté par le bureau d'étude. Ces comités techniques et de pilotage sont aussi des relais auprès des différents acteurs intervenant sur le territoire, sensibilisés au travers de la démarche aux problématiques du paysage.

Ces comités sont composés de :

- Mme Genty, M. Pacaud (DIREN Centre),
- M. Girard (DRE),
- M. Tardivo et Grandbarbe & Mme Laluque-Allano (DDE 37),
- M. Thomas (Paysagiste Conseil)
- Melle Biot (Conseil Général),
- M. Chopineau (Chambre d'agriculture),
- M. Saintillan (SDAP)
- Mme Perreaux & M. Painsonneau (DDAF)
- M. Mattei (PNR Loire Anjou Touraine)

De plus, tout au long de l'étude, nous avons trouvé auprès de différents organismes, services ... un accueil intéressé, une écoute constructive, des réponses à nos questions et interrogations ...

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette étude.

Le document de synthèse de cette étude s'articule autour de modules :

Module N° 1 :

Analyse géomorphologique et humaine du département

Module N° 2 :

Dossier des fiches paysages :
les unités paysagères, analyse sensible et prospective

Module N°3 :

Synthèse de la phase prospective :
la dynamique paysagère à l'échelle du département

Module N° 4 :

Dossier graphique regroupant les cartes majeures de l'étude au format A3. Ces cartes sont signalées dans le document par le sigle



SOMMAIRE GENERAL DE L'ETUDE

PARTIE N° 1 : ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE PAGE N° 5

1 - Géologie et pédologie	page N° 9
2 - Relief et hydrographie	page N° 17
3 - Hydrologie	page N° 21
4 - Climatologie	page N° 25
Conclusion : Zonage géographique et occupation des sols	Page N° 29

PARTIE N° 2 : ANALYSE HUMAINE PAGE N° 29

1 - Histoire du département	page N° 37
2 - Artistes et Indre & Loire	page N° 51
3 - Habitat et architecture	page N° 53
4 - Analyse structurelle	page N° 63
5 - Activités économiques	page N° 67
6 - Réseaux de communication	page N° 81
Conclusion : Zonage social et culturel	Page N° 87

PARTIE N° 3 : LES UNITÉS PAYSAGÈRES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE, ANALYSES SENSIBLES ET PROSPECTIVES

1 - Le Savignéen
2 - Le Croissant Boisé, gâtines du nord ouest
3 - L'Influence du Loir
4 - Les Gâtines du nord
5 - La confluence Loire / Vienne
6 - Le Val de Loire de Mosnes à Saint Patrice
7 - Le plateau d'Amboise
8 - La vallée du Cher
9 - Le Ruchard
10 - Les Plateaux Agricoles du Centre Touraine
11 - La Vallée de l'Indre
12 - La Boutonnaire de Ligueil
13 - Les gâtines du sud Touraine
14 - La Vallée de la Vienne
15 - La Vallée de la Creuse
16 - Le Richelais

Conclusion : Zonage paysager du département

PARTIE N° 4 : ÉTUDE THÉMATIQUE PROSPECTIVE

Introduction	page N° 1
1 - Lecture de la pression urbaine	page N° 2
2 - Lecture sur les évolutions agricoles	page N° 9
3 - Lecture des évolutions liées aux infrastructures et au développement économique	page N° 17
4 - Lecture du développement touristique	page N° 27